

## Tableau des capacités à déployer la fonction ressources au regard des prestations ciblées

Capacités et supports de mise en œuvre de la FR	Info-Doc	Sensibilisation	Formation	Appui aux pratiques	Appui conseil	Évaluation partagée
<b>Capacités fonction ressources</b>						
Des professionnels sont formés à la fonction de formateur et/ou ont une expérience de l'animation de formation.		■	■			
Des professionnels sont formés et ont une expérience en analyse de la pratique.				■		
Des professionnels sont formés et utilisent les techniques de résolution de problèmes (ex : écoute active, médiation, codéveloppement).			■	■	■	
Des professionnels savent appréhender et analyser des situations complexes du point de vue situationnel et multidimensionnel.				■	■	■
Les professionnels savent apporter un conseil (ex : moyens de compensation du handicap avec épilepsie (activité, stimulation, rythme, sécurisation...)).			■	■	■	■
Des professionnels maîtrisent les outils de travail à distance et savent adapter les postures, les contenus à ses outils.		■	■	■	■	
Des professionnels ont une connaissance des dispositifs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, et des aides techniques mobilisables.	■				■	■
Des professionnels savent reformuler une demande et proposer une intervention adaptée.	■	■	■	■	■	■
<b>Démarches, supports de la fonction ressources</b>						
Une documentation thématique est accessible.	■	■	■	■	■	
Des supports informatifs ou pédagogiques généraux sur l'épilepsie et le handicap épileptique sont disponibles.		■	■		■	
Des supports spécifiques à certaines thématiques (exemple : gestion de crise, gestion du sommeil, observance médicamenteuse, pratiques sportives ...) sont disponibles.			■	■	■	
Les mises en situation, (jeux de rôle, vidéo) comme approximation des situations de travail du champ éducatif, social sont de moyens utilisables par les équipes.			■	■		
Les outils d'observation et de gestion des crises sont validés et transférables.			■	■	■	
La démarche d'évaluation pluridisciplinaire est formalisée, validée et transférable.			■	■	■	■
La démarche d'appréhension et de gestion des troubles du comportement est intégrée par les équipes, en capacité de conseiller des professionnels en externe.				■	■	■
L'établissement dispose de places en accueil temporaire.						■
L'établissement ou le service est site qualifiant pour l'accueil d'étudiants en travail social ou est engagé dans l'accueil de professionnels externes.			■	■		